

RECOMMANDATIONS IMPORTANTES A LIRE POUR ACTIVER LES REMBOURSEMENTS ET EVITER LES REJETS

Conditions générales :

- Le cadre réservé à l'adhérent doit être dûment renseigné.
- Le cadre réservé au médecin doit être renseigné par le praticien lui-même notamment la nature de la maladie.
- La validité de la feuille de soins est limitée à 3 mois à compter de la première consultation.
- L'entente préalable est exigée pour toute hospitalisation médicale, chirurgicale, soins dentaires spéciaux, extractions multiples, parodontie orthodontie, prothèses dentaires, prothèses auditives ou orthopédiques ainsi que pour tous les actes effectués en série.
- En cas d'accident, une déclaration précisant les causes et circonstances de l'accident est à joindre à la feuille de soins.

Pharmacie :

- Les vignettes des médicaments doivent être obligatoirement jointes aux ordonnances.
- Pour les médicaments sans vignettes une facture de la pharmacie doit être jointe.

Radiologie et Biologie :

- La facture ainsi qu'une copie des résultats des analyses ou du compte rendu (sous pli confidentiel) doivent être jointes à l'ordonnance médicale pour toute demande de remboursement.
- Un pli confidentiel du médecin prescripteur des analyses ou radios peut être demandé par le médecin conseil de la mutuelle.

Optique :

- L'ordonnance du médecin prescripteur et la facture de l'opticien sont à joindre à la feuille de soins.

Rééducation :

- L'entente préalable renseignée par le médecin prescripteur est exigée avant le début des séances de rééducations.
- Pour le remboursement, la facture et le calendrier des séances effectuées sont à joindre à la feuille de soins.

Dentaire :

- En cas de prothèses ou de traitement canalaire, l'accord préalable renseigné sur la feuille de soins est obligatoire avant le début de traitement.
- La facture doit être jointe à la feuille de soins pour toute demande de remboursement.
- La radio-après soins est obligatoire en cas de prothèses ou de traitement canalaire.

Maladie et Affection Longue Durée ALD et ALC :

- La déclaration de maladie chronique doit être renseignée par le médecin prescripteur et renouvelée tous les 6 mois.

Adresses Mails utiles

- Réclamation : contact@mupras.com
 Prise en charge : pec@mupras.com
 Adhésion et changement de statut : adhesion@mupras.com

La MUPRAS garantit le respect de la loi n° 09-08 relative à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel.



Déclaration de Maladie

N° W21-707906

122588

Maladie

Dentaire

Optique

A

Cadre réservé à l'adhérent (e)

Matricule : 8106

Société : RAM

Actif

Pensionné(e)

Autre :

Nom & Prénom : IDIBIHI

LATIFA

Date de naissance : 02/03/1966

Adresse :

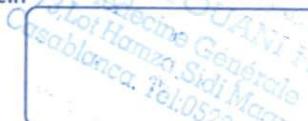
Tél. : 23.85

Total des frais engagés :

758,70 DH

Cadre réservé au Médecin

Cachet du médecin :



Date de consultation :

21/10/2022

Nom et prénom du malade :

IDIBIHI LATIFA

Lien de parenté :

Lui-même

Comptoir



Nature de la maladie :

Syph. card

En cas d'accident préciser les causes et circonstances :

Dans le cas où la maladie aurait un caractère confidentiel, communiquer les renseignements sous pli confidentiel à l'att. médecin conseil de la Mutuelle.

J'atteste sur l'honneur l'exactitude des renseignements portés sur la présente déclaration. Je avoir pris connaissance de la clause relative à la protection des données personnelles.

Fait à : CASABLANCA

Le : 21/10/2022

Signature de l'adhérent(e) : IDIBIHI

RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Dates des Actes	Natures des Actes	Nombre et Coefficient	Montant détaillé des Honoraires	Cachet et signature du Médecin attestant le Paiement des Actes
21/06/2022	C		150 DH	INP : 091218578

EXECUTION DES ORDONNANCES

Cachet du Pharmacien et du Fourrisseur	Date	Montant de la Facture
PHARMACIE ASABLANCA SARL AU BLOC F - EL MAAKHLI di Maârouf - CASABLANCA Tél: 0522 53 56 99	21/06/22	418,70

ANALYSES - RADIOGRAPHIES

Cachet et signature du Laboratoire et du Radiologue	Date	Désignation des Coefficients	Montant des Honoraires
 Dr. SIDI MAAROUF N° : 400-020866 - TP. N° : 300016 SS. N° : 985123 - RC : 3615	21/06/2014		190,00 dh

AUXILIAIRES MEDICAUX

AUXILIAIRES MEDICAUX						Montant détaillé des Honoraires	
Cachet et signature du Particulier	Date des Soins	Nombre					
		A M	P C	I M	I V		

PREDNI 20
Cortisol - Prednisolone

D-CURE® FORTE

PPV: 49,60 DH
LOT: 22C15
EXP: 03/2025

Azix® 500 mg
Azithromycine

PPV 79DH70
PER 01/25
LOT L112

ZINASKIN® 45 mg

PPV 40DH90
EXP 12/2024
LOT 18066 70

20 comprimés effervescents

Cardiospirine 100 mg/30cps
Acide acétylsalicylique
P.P.V. : 27,70 DH
Bayer S.A.

6 118001 090280

COEFFICIENT DES TRAVAUX C 1000°
PARANTAL C 1000°
PPU 19DH60
EXP 02/2025
LOT 22031 70

MON DES SOINS

DEBUT D'EXECUTION

FIN D'EXECUTION

CÉFFICIENT DES TRAVAUX

DATE DE L'EXECUTION

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT L'EXÉCUTION

DETENT

O.D.F
PROTHÈSES DENTAIRES

Content net: 150 ml

Lot : 211209
À consommer
de préférence avant le : 12/2024
PPC : 79,50 DH

8 435100 844353

Docteur EL ATOUANI Hind
Médecine Générale

Diplômée de la Faculté de Médecine
de Casablanca



الدكتورة العطوانى هند
الطب العام

خريجة كلية الطب بالدار البيضاء

Casablanca, le ٢١ / ٠٦ / ٢٠٢٢ الدار البيضاء ، في

H. DR H. LITTLE

PHARMACIE MANDARONA
CASABLANCA SRL AU
Bloc F Des JNNAKHIL
Sidi Maârouf CASABLANCA
Tél: 0522 33 56 99

49,60 D-arefat
1kg/500g SV

40,50 Zemzum 4kg
1kgx20 قطعة SV

19,60 Faradol 1000
1kgx50 SV

40,00 Freddiboy
3kg altos SV

$79,70 \times 2$ \$ AZZIBANG.

✓
S.i

(PT) le 1^{er} Jan

pis 1/2 PT le 2nd Jan

79,50

Filtopelis.

✓
S.i

1/2 x 37

27,70

cardo caput bony

✓
S.i

(PT)

pelt 1/2 j

418,70

PHARMACIE MANDARONA
CASABLANCA SARL AU
BLOC 1 RÉF. ENNAKHIL
Sidi Maârouf CASABLANCA
Tel: 0522 33 56 99

Docteur EL ATOUANI Hind

Médecine Générale

Diplômée de la Faculté de Médecine
de Casablanca



الدكتورة العطوانى هند

الطب العام

خريجة كلية الطب بالدار البيضاء

Casablanca, le 21/06/2022 الدار البيضاء ، في

Han LATIFA

ID BITHI

LABORATOIRE SIDI MAAROUF
ICE. N° : 001681692000016
IF. N° : 40606866 - TP. N° : 36159885
CNSS. N° : 985124 - RC. N° : 410226

Lc R covid

J. EL ATOUANI HIND
Médecine Générale
73 Lot Hamza 92052 Casablanca

Laboratoire d'Analyses Médicales
Sidi Maarouf

Facture

Casablanca, le 21/06/2022

Dossier N°: 210622-069 du: 21/06/2022

Patient :Mme IDBIHI Latifa

Analyse	Valeur en B	Montant
Test antigénique du covid-19	150	201,00

Montant de prélèvement : 20,00
Total en dirhams à payer: 190,00

LABORATOIRE SIDI MAAROUF
ICE. N°: 00168169200016
IF. N°: 40506866 TP. N°: 36159885
CNSS. N°: 986124 RC. N°: 410236



LABORATOIRE SIDI MAAROUF

مختبر التحاليل الطبية سيدى معروف

LABORATOIRE D'ANALYSES MEDICALES SIDI MAAROUF

Bactériologie - Biochimie - Hématologie - Immunologie - Mycologie - Parasitologie - Virologie

Dr. Ghizlane HADDIOUI
Médecin Biologiste

Casablanca, le 21/06/2022

Code Patient : 22-04090

Compte rendu d'analyses

Dossier N° : 210622-069 Pvt du: 21/06/2022 11:44

Nom : Mme IDBIHI Latifa



Page : 1/1

VIROLOGIE

Valeurs Usuelles

Antériorité

Test antigénique SARS-CoV2

(Technique immunochromatographique)

: Positif

LABORATOIRE SIDI MAAROUF
Dr G. HADDIOUI
Médecin Biologiste
Rd Pt Sidi Maarouf Casablanca
Tel: 0522 33 52 09 / 0668 15 24 24
Fax: 0522 33 52 71